



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

UN VRAI COMPLEMENT DE REVENUS

- ✚ Grace à l'installation de panneaux photovoltaïques chez vous, vous gagnez de l'argent.
- ✚ En effet, vous produisez votre propre électricité et pouvez la revendre à EDF.
- ✚ Un bénéfice assuré : le tarif auquel vous vendez votre électricité est supérieur à celui auquel vous l'achetez pour votre consommation personnelle.
- ✚ Il est donc plus avantageux de la revendre.

VOTRE ENERGIE SOLAIRE

UN PRIX GARANTI POUR 20 ANS

- ✚ Vous êtes assuré de revendre votre production d'énergie solaire facilement.
- ✚ EDF a en effet l'obligation de racheter votre électricité au prix fixé par la commission de régulation de l'énergie (CRE).
- ✚ Ce tarif est indiqué sur le contrat qui vous lie à EDF pour une durée de vingt ans.
- ✚ Le montant des revenus générés par vos panneaux photovoltaïques est donc garanti durant deux décennies.

